

Rapport commission FA – Comptes et rapport de gestion 2023 de la FCBACI

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 7 mai 2024, la commission Finances et Administration a étudié les comptes et le rapport de gestion 2023 de la Fondation de la Commune de Bernex pour l'Artisanat, le Commerce et l'Industrie, FCBACI.

Le transfert du Centre Artisanal est toujours en discussion avec l'état. Le lot D devrait être réalisé par la Fondation du logement mais la priorité actuelle est à la finalisation du projet de Lully et des autres projets en cours, la maison Roulin qui fait l'objet d'une vente à terme et le bâtiment abritant la boulangerie à Lully qui pourraient tous deux être valorisés pour du logement.

Il est probable que l'Etat devra chercher un autre promoteur pour construire ce lot D à Saint-Mathieu. La signature pour l'acquisition de la parcelle étant en attente, la Fondation a décidé de lancer une demande d'autorisation de construire préalable afin de connaître le potentiel de la parcelle.

Une commissaire pose la question de savoir si la Fondation capitalise ou reverse une partie à la commune. Il n'est pas certain qu'une rétrocession soit autorisée par les statuts. Une hausse de l'état locatif est constatée, probablement due à la location d'espaces auparavant vacants.

Un commissaire demande si tous les baux sont reconduits. Monsieur Vonlanthen répond qu'il existe une convention avec les locataires pour les maintenir en place.

L'exercice 2023 se solde par un bénéfice de CHF 307'999.-. Un emprunt de CHF 600'000.- arrivant à échéance a été remboursé, la dette est donc diminuée et s'établit à CHF 2'000'000.-

La commission passe au vote et vous recommande par

7 pour (7 membres présents)

d'accepter les comptes et le rapport de gestion 2023 de la Fondation de la Commune de Bernex pour l'Artisanat, le Commerce et l'Industrie, FCBACI

Bernex, le 10 mai 2024

La rapporteuse :
Sandra Marconi